Département du Jura

Communauté d'Agglomération du Grand Dole

SAMPANS

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Élaboration prescrite par délibération du conseil communautaire : le 15 décembre 2015

Règlement - Partie graphique

Plan de zonage général

Approuvé par délibération du conseil communautaire du 18 décembre 2019

Modification de droit commun n°1 du PLUi approuvée par délibération du conseil communautaire du 26 septembre 2024

Plan au 1:4 750

Zonage

(libellés des zones des 47 communes)

Zones Urbaines - coeur d'agglomération

UAa	Quartiers urbains à forte densité
UAb	Quartiers historiques à forte identité patrimoniale
UAc	Quartiers à forte mixité urbaine en mutation
UAd	Axes structurants et sites à densifier

Zones Urbaines - bourgs et villages

UBa	Centres urbains et villageois à forte densité
UBd	Axes structurants et sites à densifier

Zones Urbaines - commun aux 47 communes

UCa	Zones urbanisées à densité modérée, ville de Dole
UCb	Zones urbanisées à densité modérée, bourgs et villages
UCd	Zones urbanisées à densité modérée, traversées de ville et de bourgs à pacifier
UD	Cités ouvrières et de carriers
UE	Equipements d'intérêt collectif et services publics
UJ	Espaces d'agrément des constructions existantes
UP	Propriétés bâties à fort intérêt patrimonial (châteaux, demeures)
UV	Zones urbanisées de moyenne à faible densité
UW	Aéroport Dole-Tavaux et activités complémentaires
UYa	Zones commerciales et de proximité
UYb	Zone commerciale destinée à muter pour accueillir des fonctions plus urbaines
UYc	Zone commerciale autorisant uniquement de l'hébergement hôtelier et des activités de services
UZa	Sites d'intérêt majeur d'Innovia et des Toppes
UZc	Activités de stockage et d'industrie-artisanat compatibles avec la spécificité d'anciennes carrières
UZf	Emprises ferrées
UZi	Activités industrielles lourdes
UZx	Activités liées aux aires d'autoroutes et aux échangeurs
UZy	Sites et zones d'activités autorisant des fonctions commerciales
UZz	Sites et zones d'activités à vocation artisanale et industrielle

Zones à Urbaniser

1AUA,B	Zones d'urbanisation à vocation mixte
1AUY	Zones d'urbanisation à vocation commerciale
1AUZa	Zones d'urbanisation à vocation économique d'Innovia et des Toppes
1AUZz	Zone d'urbanisation à vocation artisanale et industrielle (Champvans)
2AUB	Zones d'urbanisation à vocation mixte nécessitant une révision ou modification du PLUi
2AUZ	Zones d'urbanisation à vocation économique nécessitant une révision ou modification du PLUi

Zones Agricoles

A	Zones agricoles
AM	Zones agricoles en milieu urbain
AP	Zones agricoles protégées

Zones Naturelles et Forestières

N	Zones naturelles et forestières
NB	Réservoirs de biodiversité qui nécessitent une préservation stricte
NC	Carrières et leurs périmètres autorisés et étendus
NER	Secteur destiné au projet de plateforme biomasse
NL	Activités et sites sportifs, activités de loisirs et touristiques, infrastructures de découverte
NZ	Aires d'accueil des gens du voyage et terrains familiaux

N

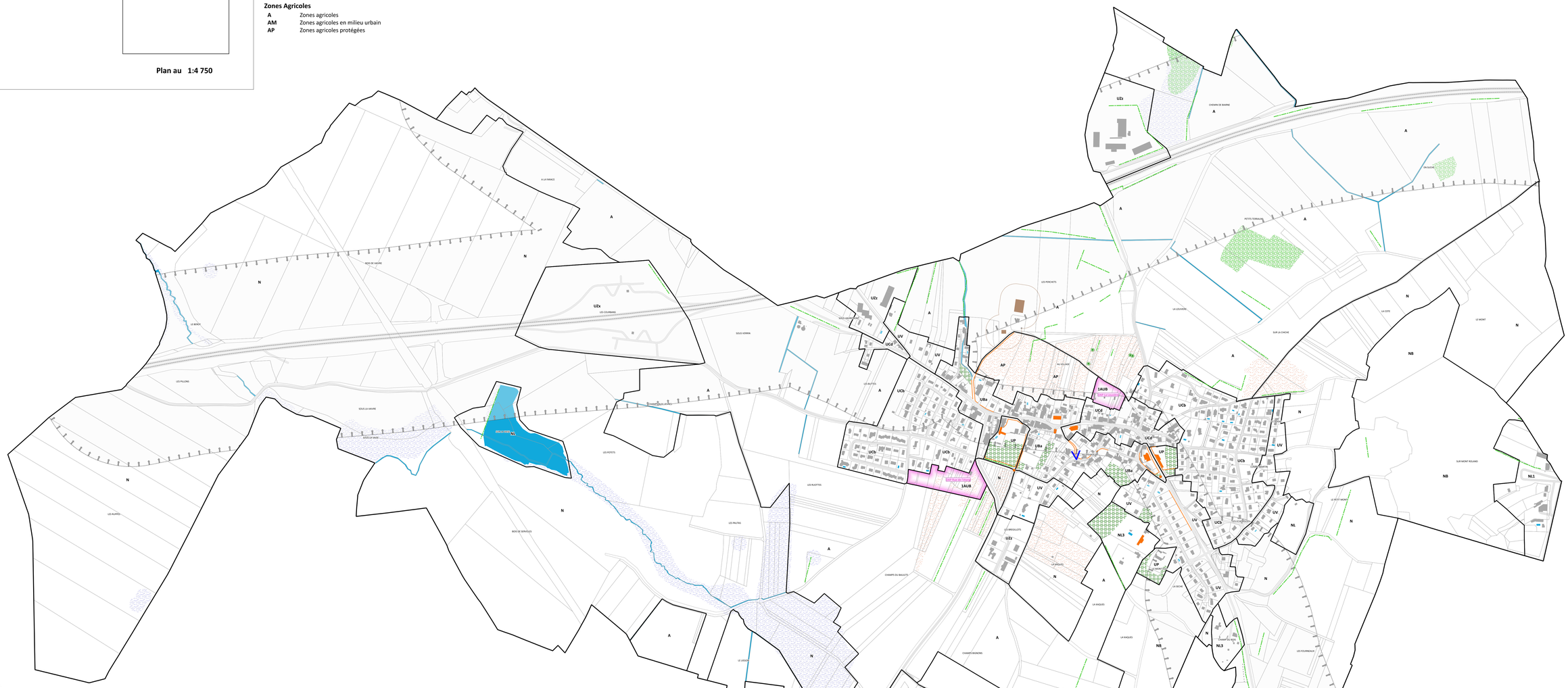

Légende

(prescriptions et informations relatives à la commune répésentée sur ce plan)

- Zonage
- Périmètres d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) (L151-6 du Code de l'Urbanisme)

Eléments remarquables du paysage à protéger pour des motifs d'ordre écologique (L.151-23 du Code de l'Urbanisme)

- Bâtiments agricoles
- Périmètres de protection agricole
- Haies, alignements d'arbres, ripisylves
- Boisements, bosquets
- Parcs, jardins, vergers
- Zones humides
- Habitats d'intérêt communautaire

Eléments remarquables du paysage à protéger, conserver, valoriser ou requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural (L.151-19 du Code de l'Urbanisme)

- Arbres remarquables

- Cônes de vue
- Patrimoine bâti à préserver
- Linéaire bâti (murets…) à préserver
- Edifice civil et religieux remarquable (hors Monument Historique)

Risques et nuisances

- Secteur affecté par le bruit aux abords des infrastructures terrestres

Autres informations

- Bâtiments
- Parcelles
- Autoroutes et voies rapides
- Axes routiers principaux
- Hydrographie

0 100 200 300 400 500 m

Réalisation : ©URBICAND

Sources : Cadastre DGFiP 01-2023 / DREAL Bourgogne-Franche-Comté / ©IGN BD Topo / URBICAND / SOBERCO ENVIRONNEMENT